

LA NATION

JOURNAL CANADIEN POUR LE PEUPLE CANADIEN

Bureau à Saint-Jérôme : Rue Labelle.

HEBDOMADAIRE.

Bureau à Saint-Jérôme : Rue Labelle.

SAINT-JEROME, SAMEDI, 19 SEPTEMBRE 1903.

AVIS IMPORTANT

Nous tenons à avertir nos clients et abonnés que toutes les affaires concernant l'administration du journal doivent se faire à notre bureau à Saint-Jérôme.

Les remises d'abonnements, annonces, impressions, etc., doivent être adressées exclusivement à "LA NATION, Saint-Jérôme."

Nos clients s'exposent à payer deux fois s'ils négligent de se conformer à cet avis.

Tous les manuscrits doivent être adressés directement à Saint-Jérôme et nous parvenir le lundi avant-midi.

ST-JEROME, 19 SEPTEMBRE 1903.

A JOLIETTE

Une grande assemblée régionale aura lieu à Joliette, le samedi, 26 septembre courant, à 1 hr. p. m.

Les trains du Grand-Nord, partant respectivement de St-Jérôme à 10.30 hrs. a. m. d'un côté et de St-Boniface de l'autre, auront un grand nombre de chars extra qui conduiront les gens à l'assemblée et des trains spéciaux retourneront à St-Jérôme et à St-Boniface après l'assemblée.

Les billets sur tout le parcours seront vendus à des taux réduits.

LOUIS P. PELLETIER.

M. F. HACKETT.

Ça l'ennuie

Notre député, M. J. B. B. Prévost n'est ni modeste ni patient. Il veut profiter de toutes les occasions pour se faire de la réclame et agrandir une popularité encore très douteuse dans son comté. LA NATION qui ne le gobe pas tout autant que l'*Avenir du Nord* s'est permis, dans son No. du 5 septembre dernier, d'en faire innocemment la remarque. A cela il n'y a pas de mal. Voici à quel propos.

Les colons du Nord du comté, ont été, le printemps dernier, grandement éprouvés par les feux de forêts. Pour plusieurs d'entre eux les pertes subies équivalent à la ruine.

Nous avons cru, un certain temps que le gouvernement de Québec qui accuse de gros surplus et spéculé sur les colons viendrait en aide à ces pauvres victimes.—Le prix de nos limites est au coffre du Trésor.—Vain espoir, M. Parent n'a pas le temps. Si nous avions eu un député vraiment digne de ce nom, un homme dont l'influence et les

paroles comptent auprès des ministres, cette œuvre de justice et de réparation eût peut-être été faite ; mais la façon de stérile de notre représentant n'a jamais rien produit.

Soit que M. Jean Prévost, le besogneux eût essayé, sans succès, ou n'eût pas essayé du tout à attirer l'attention du gouvernement sur le sort de ces malheureux colons, toujours est-il qu'un beau jour, il se mit en travail, se frappa le front composa un drame et organisa un concert dont les recettes étaient destinées aux *colons incendiés*.

Le drame en question était-il ou non spirituel et bien réussi?—Nous n'avons pas à nous prononcer. Jules Edouard, mon cousin, est pour l'affirmative. La pièce fut montée et annoncée sous l'étiquette : "pour les colons incendiés".

Au fond les *colons incendiés* ou non importaient peu, il s'agissait d'attirer l'attention sur l'auteur de la pièce.

Toutes dépenses payées, les produits de la séance se résument à une demi-goutte d'eau à verser dans l'immense mer des dommages soufferts par les colons et le rôle de distribution comptera plus de fractions que d'entiers. Le grand bénéfice que notre député avait en vue en montant sa *spirituelle revue* était l'avancement de ses petites affaires plutôt que celles des colons *incendiés*.

Quand on a de si pitoyables miettes à distribuer à des braves gens qui ont de si grands besoins on ne se presse pas d'aller leur rendre visite. Le journal LA NATION s'est permis de noter le fait et a publié ce qui suit :

"Les colons du nord qui ont éprouvé des pertes causées par les feux de forêt, le printemps dernier, et au bénéfice desquels s'est jouée, dernièrement à Saint-Jérôme, une *très spirituelle revue*, attendent toujours leur député avec son sac tout plein d'argent.

Ils ont beau aller du perron à la fenêtre, comme *sœur Anne* ils ne voient encore rien venir."

M. Prévost a mal pris l'entrefilet, il n'est pas patient notre député, et à l'épiderme sensible, il s'est fâché et poursuit le journal pour \$50.00 de dommages, les intérêts et les dépens.

Tenaillant son cerveau et torturant le texte, il soumet au tribunal que l'auteur de la note incriminée insinue que M. Prévost aurait détourné les re-

cettes de sa séance à son profit personnel. "Que votre majesté ne se mette pas en colère" et elle verra que ce n'est pas ce que l'auteur dit ni ne veut dire. Votre concert au profit des colons *incendiés* était de l'enfantillage et votre poursuite n'est guère plus sérieuse. Si vous vous étiez cru réellement diffamé, vous auriez réclamé des dommages dignes de votre position.

Nous ne sommes pas disposés à vous payer même \$7.00 pour vos frais. Nous avons confiance en la justice de notre pays et en l'opinion publique. Nous ne vous avons ni injurié, ni diffamé, ni libellé, pourquoi nous poursuivez-vous? Votre modestie souffre que l'on parle de votre personne, nous le savons. Les élections viendront porter remède à vos maux ; d'ici à ce temps-là, prenez patience. LA NATION veut bien être de bon compte avec vous, mais elle n'est pas disposée à se laisser intimider, prenez-en votre parti, si ça vous ennuie nous le regrettons, mais nous n'y pouvons rien.

Où vont les promesses d'antan?

M. Jean B. B. Prévost se fâche parfois, nous ne savons pourquoi car il est bonne créature. Nous ne croyons pas lui faire injure en lui demandant où sont allées ses promesses de jadis? S'il veut chercher dans ses vieux papiers, il retrouvera et son programme de novembre 1900 et ses promesses d'élection : a la page 3 du susdit programme, il lira : "LES DÉBENTURES DE SAINTE-SOPHIE.

"Je veux justice égale pour tous mes compatriotes et tous mes électeurs. Je veux que sous le gouvernement Parent, les électeurs de Ste-Sophie aient la remise des débentures que, dans un élan de progrès digne d'eux, ils ont voté pour le plus grand bénéfice de notre province. Le gouvernement Parent, J'EN SUIS SUR, est reconnaissant de la poussée généreuse qu'ont donnée les braves électeurs de Ste-Sophie et de New-Glasgow à la grande politique patronnée par la compagnie du Grand-Nord. Je LE DÉCLARE, si mes compatriotes de Ste-Sophie et de New-Glasgow n'ont pas justice, JE RESIGNERAI MON MANDAT".

C'est nous qui soulignons. Ah! où vont les promesses d'antan? Les braves électeurs, comme dit M. Prévost, qui versent actuellement le paiement annuel des débentures "que dans un élan de pro-

grès digne d'eux, ils ont votées pour le plus grand bénéfice de notre province" se demandent, eux aussi où vont les promesses d'antan? Ils ne sont pas d'humeur gaie, les braves électeurs de Ste-Sophie. Et l'hon. R. F. Préfontaine, avant, avec et après M. Prévost, incapable de discuter les questions politiques parce que dans les milieux où il a vécu, dans les clubs où il a passé sa vie, il n'en a rien appris, je le vois renversant son torse en arrière clamer de sa grande voix : "moi je vous dis que sur les subsides votés au Grand-Nord, sera prélevé un montant assez considérable pour payer ces débentures." Et plus tard, un agent nocturne allait porter chez M. John Carey, secrétaire-trésorier, le montant du paiement semi-annuel de ces éternelles débentures. Publiquement, au grand jour, l'on tentait de corrompre et d'acheter le vote de toute une paroisse. Les nuées d'oiseau de passage, les hordes de Michel Campeau, opérant en secret, n'étaient que des jeux au prix de ce brigandage ouvert et éhonté.

Baptiste a tout enduré, il a pris comme un acompte ce qu'on venait de lui apporter, et attend encore la balance, mais en attendant, il paye Baptiste et songe mélancoliquement aux hableries de ces grands hommes.

Plusieurs élections se feront encore avec les débentures de Ste-Sophie, si la conscience publique indignée n'y met pas ordre.

Ah! où vont les promesses d'antan? Elles vont où vont les vieilles lunes et les neiges de nos hivers enfuis. Les mieux partagées toutefois dans ces jeux de dupes ne sont certes pas les dupes ni les victimes.

La Banque d'Hochelaga et "Les Débats"

La Banque d'Hochelaga est une de nos meilleures institutions canadiennes-françaises. Sa réputation d'honnêteté, d'intégrité, ses méthodes d'affaires sont connues de tous les grands financiers et elle reçoit généreusement l'encouragement de tous ceux qui comprennent que l'honnêteté est et sera toujours la meilleure politique.

Son président, M. F. X. St-Charles, son gérant-général, M. M. J. A. Prendergast, tous les autres officiers supérieurs de la banque, sont des hommes dont le passé est sans tache. Ses nombreux déposants ont confiance dans l'honorabilité des directeurs de la Banque d'Hochelaga, qui, comme l'honorable M. J. D. Rolland, par exemple, occupent

des positions élevées dans le monde de la finance et du commerce.

Dernièrement, au bureau de la banque, un mandat de comparution a été émané contre la banque, contenant un renvoi non initialé, demandant de produire tous les chèques de Monsieur Charlier, dans une cause du Rév. Père Adam vs. *Les Débats*.

Les chèques furent produits, selon le désir de la Cour.

Dimanche dernier, *Les Débats* ont fait une sortie en règle contre la Banque d'Hochelaga, prétendant qu'elle n'aurait pas dû produire ces chèques, parce que le renvoi dans le mandat de comparution n'était pas initialé:

Nous ne croyons pas que monsieur Charlier ait lieu de se fâcher, pour une raison aussi futile que celle-là. Lui-même, qui se prétend si habile, si *connaissant*, comme disent les bons canadiens, se serait laissé prendre tout le premier.

Dans toute cette histoire, nous ne voyons qu'un but: Monsieur Charlier, qui n'aime pas manquer une seule occasion de décrier tout ce qui est respectable, s'est empressé d'essayer son talent sur une institution canadienne-française.

Monsieur Charlier peut essayer ses dents contre la Banque d'Hochelaga, si le cœur lui en dit; il n'arrivera jamais qu'à se les ébrécher davantage.

Tous les gens sérieux réproouvent hautement l'attaque injuste dirigée contre la Banque d'Hochelaga, cette Institution qui fait réellement honneur au nom canadien-français.

Monsieur Charlier, puisqu'il ne nous aime pas et qu'il n'y a que dans son pays que tout est beau, honnête, franc et loyal, ferait bien d'aller chez les Turcs pour poursuivre sa carrière à la don Quichotte. Le Canada, et principalement Montréal seraient heureux de se débarrasser de cet espèce de pourfendeur de moulins à vent.

L'Art de Calomnier

Les injures sont les arguments de ceux qui n'en ont point d'autres.

Ne nous y arrêtons pas.

Continuons notre étude à travers les procédés si honnêtes dont se sert l'*Avenir du Nord* pour calomnier.

Voyons encore comment il tronque, dénature et fausse,—ce qui est très laid, surtout très malhonnête,—les citations du *Précis d'Economie Politique*, de M. Paul-Leroy Beaulieu, pour leur prêter une ressemblance quelconque avec certaines autres citations, extraites de mes écrits, et qu'il tronque, dénature et fausse également.

"Il n'est pas un de ces besoins, dit ce journal, qui n'ait sa racine dans la nature humaine."

Cette citation, pas plus que les autres, n'est la citation exacte qu'il donne comme étant celle du *Précis d'Economie politique* de M. Paul-Leroy Beaulieu.

Voici qu'elle est la vraie:

"Il n'est pas un de ces besoins qui n'ait

sa racine dans la nature de l'homme; le besoin de parure, par exemple, n'est pas propre aux seuls êtres civilisés; on le trouve, s'exprimant d'une manière naïve ou grotesque, chez tous les peuples sauvages sans aucune exception."

Et voici maintenant ce que j'ai écrit, sous ma signature, dans LA NATION, en date du 24 juillet dernier:

"Tous ont leur racine dans notre propre nature", parlant des besoins propres à l'humanité, tels que le logement, le vêtement, la parure, etc.

Il faut avoir beaucoup d'imagination, n'est-ce pas, pour trouver l'ombre même d'une imitation servile entre la citation exacte, vraie, du *Précis d'Economie politique* de M. Paul-Leroy-Beaulieu et la dernière phrase que je viens de citer.

C'est avec de pareilles fusées, qui ne sont dans le fond, que de méchantes niaiseries, qu'on prétend asseoir solidement une accusation de plagiat.

Mais allons donc! l'*Avenir du Nord* prend-il ses lecteurs pour de grands enfants? Les supposent-ils assez naïfs pour accepter comme parole d'Évangile toutes les sornettes qu'il leur sert hebdomadairement, sans jamais y manquer.

Je fais exception pour les bons écrits, et il y en a assez souvent. Rien ne me fait autant plaisir que de le reconnaître.

Il faut toujours être juste, même pour ceux qui sont injustes.

Continuons.

C'est encore l'*Avenir du Nord* qui parle... non, qui calomnie:

"Nous devons dire que la multiplicité des besoins n'est pas un signe de faiblesse ni de l'infirmité humaine."

Et ce journal donne cette phrase comme étant de M. Paul-Leroy Beaulieu.

Non, jamais, au grand jamais, M. Paul-Leroy-Beaulieu n'a écrit cette phrase.

Voici celle que ce journal aurait dû donner pour être véridique, pour être honnête en un mot:

"Sans entrer ici dans le développement sur le luxe, dont nous parlerons dans une autre partie de cette ouvrage, nous devons dire que la multiplicité des besoins n'est pas un signe de la faiblesse humaine."

L'*Avenir du Nord* ajoute, dans la citation faussée, dénaturée du *Précis d'Economie Politique* de M. Paul-Leroy Beaulieu, quelques mots que contiennent celle qu'il donne comme étant extraite d'un de mes articles.

"La multiplicité de nos besoins n'est pas un signe de faiblesse ni d'infirmité comme l'ont prétendu certains moralistes.

Examinons maintenant, si vous le voulez bien, la citation du *Précis d'Economie politique* de M. Paul-Leroy-Beaulieu,—non pas celle que ce journal fausse et dénature à dessein—mais la vraie, l'exacte citation des écrits du grand économiste français, et ensuite comparons-la avec les autres.

S'il n'y a pas là une malhonnêteté flagrante, une calomnie de la plus belle marque, rayons immédiatement ce mot du dictionnaire: il ne signifie plus rien.

Mais il signifie quelque chose. C'est dans l'idée, dira-t-on. L'idée! Parlons-en de l'idée.

L'économie politique, ai-je déjà dit, repose, comme toute autre science, d'ailleurs, sur des principes généraux, des données consacrées par l'expérience et l'observation.

Avant M. Paul-Leroy-Beaulieu, il y a eu des économistes, même en France, surtout en France, et en grand nombre!

M. Paul-Leroy-Beaulieu n'a pas inventé la science économique, quelque savant, quelque célèbre qu'il soit.

Il n'y a rien de nouveau sous le soleil. Cette vérité elle-même a été exprimée et réexprimée maintes et maintes fois, peut-être tout-à-fait avec les termes dont je me sers. De qui est-elle? Elle n'est de personne; elle est de tout le monde. Parce que monsieur un tel l'a exprimée, vais-je me priver, quand il m'en prendra envie, de la réexprimer? Supposer le contraire, ne serait ni plus ni moins qu'une absurdité.

C'est du gros bon sens, ni plus ni moins.

Tout ce qu'on dit a toujours été dit déjà, sans même en excepter les sottises de l'*Avenir du Nord*, quelque monumentales qu'elles soient.

On le dit mieux quelquefois, souvent plus mal; voilà tout.

"Il n'est pas, dit Jules Simon, d'idée sans famille, de pensée orpheline, de même qu'il n'est pas d'enfant sans père et mère."

Cette pensée même de Jules Simon, que je cite, je l'ai déjà rencontrée ailleurs, différemment exprimée, dans je ne sais plus quel auteur.

Et combien de fois a-t-elle dû être écrite:

"C'est imiter quelqu'un que de planter des choux" a dit Alfred de Musset.

Ce grand poète n'était pas un fou; il valait bien, comme intelligence, quelques unes des longues têtes qui écrivaient dans l'*Avenir du Nord*.

Même le fameux: "Calomniez, calomniez, il en restera toujours quelque chose", n'est pas d'invention récente.

Plutarque, le vieux Plutarque, pour aller chercher les exemples de bien loin, nous en parle comme n'étant pas ignoré des Grecs.

Et du temps d'Alexandre, en Macédoine, un misérable courtisan en tenait école. Il enseignait à ses élèves, moyennant rémunération, l'art de bien calomnier.

Mais l'histoire ajoute que ce courtisan, couvert d'opprobre et de honte, termina misérablement ses jours sur une île déserte, abandonné de tous, même de ceux, surtout de ceux à qui il avait autrefois si bien enseigné les secrets de détrousser les réputations les plus honnêtes.

Je ne raconte pas ce fait historique dans le but de me donner une occasion de souhaïter pareil sort au collaborateur de l'*Avenir du Nord*.

Non, je ne suis pas assez méchant.

Je ne suis pas un dévot. *Tant de fiel* ne m'entre pas dans l'âme.

J'ouvre ici une parenthèse pour vous dire que j'emprunte une partie de la dernière phrase que je viens d'écrire à un vers du premier chant du *Lutrin* de Boileau. Que l'*Avenir du Nord*, puisque j'en fais l'aveu, n'aille pas se mettre inutile-

CARTES D'AFFAIRES

BANQUES

BANQUE D'HOCHELAGA

Succursale à St-Jérôme.

Voir annonce sur une autre page.

LA CAISSE D'ECONOMIE DES CANTONS DU NORD

Voir annonce sur une autre page.

PHARMACIE

DR EUGENE FOURNIER

Drogues, Billets de chemins de fer, Bureau d'express et de Téléphone.

Voir annonce sur une autre page.

ASSURANCES

J. M. DORION

Voir annonce dans une autre page.

JOS. CORBEIL

Voir annonce dans une autre page.

LIBRAIRIE

J. E. PARENT, N. P.

Agent d'immeubles, Librairie
Voir annonce dans une autre page.

ENTREPRENEURS

MONETTE & VÉZINA

Entrepreneurs-Constructeurs
Voir annonce dans une autre page.

Nouveautés

J. D. GUAY

Gros et Détail

Voir annonce dans une autre page.

A. E. BEAUCHAMP

Commis chez J. D. Guay. Sec.-trésorier de la Société des Artisans Canadiens-français, Cour No 27.

NAPOLEON COLLETTE

Commis chez J. D. Guay, St-Jérôme

R. CASTONGUAY

Voir annonce dans une autre page.

Chaussures

ARTHUR BELANGER

Commis chez J. D. Guay, St-Jérôme

Épiceries

PIERRE SIMARD

GROS ET DÉTAIL

Voir annonce dans une autre page.

J. A. TRAVERSY

Teneur de livres et sténographe à la Maison P. Simard.

CHS. ELIE LAFLAMME

GROS ET DÉTAIL

Voir annonce dans une autre page.

ALDÉRIC LABELLE

Gérant de la Maison Chs. E. Laflamme.

ALBERT BEAUDRY

Comptable chez Chs. Elie Laflamme, rue Labelle.

D. ALPHÉE LABELLE

Expéditeur chez Chs. Elie Laflamme, rue Labelle.

RAOUL TRAVERSY

Teneur de livres et correspondant de la Maison Bruno Beaulieu.

Camille de Martigny, L.L.B. C.E. Marchand, L.L.B.
Ancien Magistrat

de Martigny & Marchand

AVOCATS

B. P., BOITE 130. — ST-JEROME

HOTEL BEAULIEU

Chs. BEAULIEU PROP.

PRÈS DE LA GARE

SAINT-JEROME, P. Q.

18-7-01-18.

ment en dépense d'encre pour crier au voleur.

Je vous ai dit, en commençant, que les injures ne sont pas des arguments.

Voyez le joli répertoire :

“ LARRON EFFRONTÉ, AUDA-
CIEUX IGNORANT, VOLEUR, PLA-
GIAIRE, BÊTE, GONFLÉ, OR-
GUEILLEUX, VANITEUX PAON ”,
etc., j'en passe et des meilleures.

L'Avenir du Nord ne m'aime pas, ça se voit.

Quelle délicatesse d'expressions !

Où ce cher collaborateur a-t-il donc appris à écrire de si belles choses ?

A l'exemple du Vert-Vert de Gresset, ce fameux perroquet, avec lequel il a plus d'un trait de ressemblance, aurait-il, par hasard fait la traversée en mauvaise compagnie ?

Je suis presque porté à le croire.

Non, cher Vert-vert, je te pardonne de bon cœur les petites injures et les grosses calomnies, surtout le mal que tu aurais voulu me faire.—et que tu ne m'as poin fait,—et je ne te dis pas : adieu, mais simplement au revoir.

J. A. BEAULIEU.

DANS LES HOPITAUX

L'expérimentation faite dans les hôpitaux a démontré que le BAUME RHUMAL est supérieur à tous les médicaments employés jusqu'à ce jour pour le traitement et la guérison des rhumes, toux bronchitiques et les affections de la gorge et des poumons.

Le Déluge

CONTE ARABE

El-Assour se promenait dans la campagne avec son ami Zaïd, docteur de la loi, et dissertait sur le déluge.

“ Tous les peuples, disait El-Assour, gardent dans leurs traditions le souvenir de ce cataclysme ; aucun ne peut lui assigner une date certaine.

—Non, mais du moins tous s'accordent à regarder ce cataclysme comme un acte de la justice divine, répondit Zaïd, Allah envoya les eaux pour punir les hommes de leur méchanceté.

—Le déluge n'a noyé personne, dit un vieillard qui veillait sur un troupeau de chèvres.

—Ami, lui dit le docteur, tu ne peux nier l'existence du déluge.

—Non, mais je prétends qu'il n'a noyé personne : écoute moi, je vais te dire comment les hommes périrent.”

El-Assour et Zaïd s'assirent sur l'herbe et le vieux chevrier leur raconta cette histoire :

Les séraphins habitent la région éthérée. Leur mission consiste à veiller sur les âmes humaines et à conduire celles qui le méritent dans la sphère des esprits.

Après un séjour d'autant de mille siècles qu'il y a de feuilles sur les arbres, les âmes s'élèvent dans le rayon céleste qui est la première marche de l'échelle conduisant au Paradis.

Après avoir successivement franchi chaque degré et s'y être purifiées dans chacun d'eux pendant autant de centai-

nes de mille ans qu'il y a de grains de sable dans la mer, les âmes se réunissent au grand Tout qui est Dieu.

Ce qui semble un peu long pour les gens de la terre n'est que la durée d'un éclair pour les séraphins. Si l'on voulait savoir ce que c'est pour le souverain maître, il faudrait comprendre le prophète Mohammed lorsqu'il dit :

“ Un aigle effleurant de son aile une montagne d'acier une fois tous les mille siècles, l'usera mille fois jusqu'à sa base avant de former l'ombre d'un instant de l'éternel.”

Donc, il arriva que les séraphins, qui d'ordinaire conduisaient jusqu'à trois âmes par siècle, n'eurent plus rien à faire durant des milliers d'années, tellement les hommes s'étaient pervertis sur la terre. Cependant, une jeune fille d'une ravissante beauté donnait de grandes espérances et tout faisait présumer que son âme serait ravie à la matière de transportée dans la sphère des esprits. Malheureusement le séraphin Azur, qui veillait sur cette merveille, conçut pour elle une si vive affection qu'il se laissa conduire par elle au lieu de la diriger.

Ce qui est permis aux hommes ne l'est pas aux séraphins. L'affection, la haine, l'ambition, l'avarice sont des passions terrestres que ne doivent pas éprouver des êtres spirituels.

Azur fut banni de la région lumineuse et condamné à vivre sur la terre sous la forme charnelle : son supplice ne devait finir que lorsqu'il aurait trouvé un homme assez sage pour ne demander de richesse que suivant ses besoins, quoiqu'il put en obtenir davantage.

Azur comprit que son exil serait long. D'après l'ordre des séraphins, il construisit un temple dans lequel il plaça un monceau de pièces d'or. Le temple était ouvert à tout venant et le trésor inépuisable.

Azur, qui prévoyait un peu l'avenir, endormit sa bien-aimée pour la soustraire aux malheurs qui ne pouvaient pas manquer d'arriver. Ensuite il attendit.

Le temple miraculeux fut bientôt découvert et assiégé.

Les premiers qui le visitèrent en sortirent écrasés sous le poids de l'or. Ceux qui leur succédèrent, étant en plus grand nombre, se battirent pour entrer ; mais ils ne portaient pas loin leur premier fardeau : en sortant du temple ils se voyaient dépouillés et devaient recommencer la lutte pour conserver leur bien.

La foule arriva de tous les coins du monde, se ruant, s'écrasant sans pitié ni relâche.

Un roi puissant vint à la tête de son peuple pour s'emparer du temple. Un roi rival le lui disputa les armes à la main. Un troisième roi vint dépouiller le vainqueur, un quatrième en fit autant, un cinquième, un sixième : enfin tous y passèrent jusqu'au dernier.

Après plusieurs années de carnage, un seul peuple, ayant exterminé tous les autres, demeura maître du trésor. Ce peuple put se gorger de richesses. Mais comme tous les animaux avaient servi de nourriture pendant la guerre, il n'y eût bientôt plus rien à manger. Les plus

forts voulurent contraindre les plus faibles à cultiver la terre. Ces derniers étant riches, refusèrent de travailler : alors la bataille recommença, pour ne finir qu'avec le dernier homme, qui mourut de faim sur un monceau d'or.

Azur devina que les séraphins faisaient servir son exil à la punition du genre humain. Ne voyant plus venir personne au temple, il jugea la terre déserte et se crut perdu.

Un jour qu'il se lamentait, il vit arriver un homme qui franchit les portes du temple en gesticulant. Cet homme prit l'or à pleines mains et s'en amusa comme d'un jouet.

En sortant il jeta sa dernière poignée à la tête de l'exilé.

Tout à coup, Azur se dépouilla de son enveloppe charnelle. Renaissant à la vie spirituelle, il reprit ses ailes d'or et son corps impalpable : son supplice était fini.

Avant de remonter vers la région lumineuse, il remercia l'homme sage qui l'avait délivré ; cet homme ne lui répondit qu'en lui faisant des grimaces.

Ce prétendu sage n'était qu'un fou, qui vivait dans les bois, tandis que les hommes s'entr'égorgeaient.

Azur le récompensa-t-il en lui rendant la raison ! Il est permis d'en douter. Mais, comme il fallait repeupler la terre, le séraphin lui fit épouser la belle fille qu'il réveilla à cet effet, toutefois après avoir fait passer la mer sur le globe, afin de le nettoyer.

Voilà comme quoi le déluge n'a noyé personne conclut le vieux chevrier.

“ Tu vois, dit Zaïd à son ami, que même les traditions des pères reconnaissent que le déluge a été provoqué par la perversité du genre humain.

—Chaque peuple, chaque tribu a ses légendes, répondit El-Assour et chaque peuple, chaque tribu croit posséder la vraie. Allah est grand et Mohammed est son prophète ; mais nul, même Mohammed, ne peut connaître les desseins d'Allah.

—Vous ne dites rien de mon histoire, fit observer le vieillard.

—Ami, répliqua El-Assour, nous pensons que les hommes d'aujourd'hui ne sont pas plus raisonnables que les hommes d'autrefois et que, si le séraphin Azur revenait sur la terre avec son trésor, la fin du monde serait proche.”

Obituaire

Mardi, le 8 du courant, plusieurs citoyens de Rawdon, se rendaient à la station de Montcalm, à l'arrivée d'un train du G. N. pour escorter les dépouilles mortelles de James Cahill, natif de la paroisse et décédé à St-Colomban, âgé à peine de 30 ans. Le défunt était avantageusement connu aussi à Montréal où il exerça pendant 10 ans le métier de tailleur.

On remarqua à la suite du convoi funèbre, la mère du regretté défunt Dame Veuve Bernard Cahill, Rév. I. Forget, curé de St-Colomban, MM. Ls. Dugas, de Montcalm, Peter Killy, maire de Rawdon, John Cahill, Edward Bowan, Ja-

mes Kelly et un bon nombre d'autres parents et amis. La veille, à St-Colomban, avait eu lieu un service solennel. Un libéra fut chanté encore à l'église de Rawdon et puis le corps du regretté James Alfred Cahill fut transporté au cimetière, dans le terrain où reposent déjà plusieurs membres de la famille Cahill, entr'autres son père Bernard Cahill et où devra un jour le rejoindre sa mère éplorée en attendant la résurrection générale.

Aux familles Cahill et Bowan nos sincères condoléances.

Qu'il repose en paix.

FESTIS.

—Les agents de la Cie. de moulins à coudre Singer, à St-Jérôme, prétendent que le moulin à coudre “New-Williams”, dont M. Chs. Lorrain est l'agent pour St-Jérôme, est inférieur à la machine Singer pour les familles. Ces agents ne disent pas la vérité lorsqu'ils affirment cette fausseté. La machine à coudre New-Williams n'a pas de supérieure sur le marché et à l'appui de cet avancé, nous demandons aux agents du Singer de nous indiquer une seule personne qui possède une New-Williams et qui ne s'en déclare parfaitement satisfait. Si ces agents trouvent une seule personne qui s'en plaigne, nous publierons partout que la machine Singer n'a pas d'égale. 8-8-03-3ms.

BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL DU COMTE DE TERREBONNE

Saint-Jérôme, 13 septembre 1903.

Des soumissions, pour l'exécution de certaines réparations à faire à l'intérieur du Palais de Justice, en la ville de St-Jérôme, seront reçues jusqu'à lundi, le 2 de novembre prochain, inclusivement, lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur l'enveloppe, en sus de l'adresse, les mots : Soumission pour réparations à faire au Palais de Justice.

Le Conseil ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre

J. E. PRÉVOST,

Secrétaire-Trésorier.

Propriété à Vendre à Saint-Jérôme

M. Emile J. Gauthier offre en vente sa magnifique propriété située dans le plus bel endroit de la ville, comprenant sept arpents de terre, un beau verger, etc., etc. L'accès de la propriété est des plus charmants.

Pour prix et conditions s'adresser à

EMILE J. GAUTHIER,

5-9 03-4f

SAINT-JÉRÔME.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

La meilleure route et la plus populaire pour Toronto, les Chutes Niagara, London, Détroit, Chicago et toutes les stations du Canada et des États-Unis. Des trains express quittent Montréal aux heures et jours ci-après pour Toronto et l'ouest.

Quitte Montréal	Quotidien	Quotidien	Daily Express
Arr. Toronto	9.00 a. m.	10.30 p. m.	8.00 p. m.
Arr. Hamilton	4.40 p. m.	7.15 a. m.	6.50 a. m.
Arr. Ch. Niagara	5.50 p. m.	8.30 a. m.	8.15 a. m.
Arr. Buffalo	7.15 p. m.	10.10 a. m.	10.10 a. m.
Arr. London	8.50 p. m.	11.55 a. m.	11.55 a. m.
Arr. Détroit	7.45 p. m.	11.00 a. m.	11.00 a. m.
Arr. Chicago	9.30 p. m.	1.10 p. m.	1.10 p. m.
	7.20 a. m.	8.45 p. m.	8.45 p. m.

Tous ces trains font la communication sans retards à Chicago avec les trains rapides allant à St. Paul, Winnipeg, et toutes les stations de l'ouest américain, y compris les États de la Californie, de l'Oregon, de Washington et de la Colombie britannique, sur la côte du Pacifique.

Un char café-palais est sur ce train et un repas à la carte servi à toute heure durant le jour à la convenance des passagers.

Des Dortoirs de Touristes

Partant de Montréal, tous les lundis et mercredis à 10.30 p. m. pour l'accommodation des voyageurs ayant des billets de première ou de seconde classe pour Chicago et à l'ouest de cette place jusqu'à la côte du Pacifique. Un prix nominal est fixé pour les places dans ces chars-dortoirs. Lits réservés à l'avance.

Le chemin de fer du Grand Tronc est aussi la route la plus directe entre Montréal et Portland, Boston et toutes les stations des États de la Nouvelle-Angleterre, ainsi que New-York.

Pour acheter vos billets et retenir votre place dans les chars-dortoirs adressez-vous à

J. M. DORION, Agent G. T. R.,

Lachute ou St-Philippe,

Dr E. N. FOURNIER

Saint-Jérôme.

Un peu de tout

Evidemment les savants ont élu domicile dans les bureaux du *Soleil* de Québec. Aussi faut-il faire honneur à sa réputation et n'est pas soleil qui veut. Nous sommes convaincus aujourd'hui qu'à trois cents milles au nord de St-Jérôme, la colonisation trouvera des terres au moins aussi fertiles que celles de la vallée du Richelieu.

C'est le *Soleil* de Québec, qui nous apprend cette nouvelle absolument inconnue avant que Laurier eut l'idée du G. T. P.

Le personnel du *Soleil* n'y est pas allé voir, mais la vallée du lac St-Jean est très fertile, celle du lac Témiscamingue l'est également, or, donc, conséquemment, le terrain mitoyen doit l'être aussi.

Ce que c'est que la science, surtout lorsque, sous la direction d'un Pacaud, elle est au service du Grand Tronc Pacifique.

Vous croyiez que le "pays fin" est un triste pays; erreur. Le "pays fin" est enclavé entre Ste-Thérèse et St-Janvier, deux paroisses fertiles, donc le "pays fin" est fertile. Ce n'est pas plus malin à trouver que cela pour qui lit assidûment le *Soleil* à M. Pacaud.

* *

Plutôt que d'importer pour treize millions de cotonnades préférez-vous vous en passer, nous demandent les économistes du *Canada*, car, ajoutent-ils, nos manufactures ne peuvent pas produire d'aussi belles marchandises que l'Angleterre et les Etats-Unis.

Nous ne voulons pas nous priver de cotonnades, mais nous demandons à un tarif suffisamment protecteur de permettre à nos filatures de fabriquer tous les cotons dont nous avons besoin.

Enfin nous voulons pour nos ouvriers, pour notre industrie la protection que "Clairon" du *Canada* demandait tout dernièrement pour sa littérature.

* *

Depuis dix ans le mouvement commercial annuel (importations et exportations) s'est augmenté de près de trois quart de milliard aux Etats-Unis.

Ce n'est déjà pas si mal, n'est-ce pas, pour un pays qui n'a pas eu un gouvernement Laurier à sa tête.

Il en est de même en Allemagne, en Angleterre, en France, etc. et ces pays ne sont pas, cependant, gouvernés d'Ottawa.

Y aurait-il réellement un moyen de prospérer hors des doctrines libérales de Sir Wilfrid et de ses amis?

* *

A toutes les demandes d'informations faites par l'opposition à Ottawa

sur la localisation du nouveau transcontinental le gouvernement a invariablement répondu, avec un grand sérieux, que le nouveau chemin partirait de Winnipeg pour arriver à Québec en passant en arrière des Laurentides. C'est toujours autant de connu et nous savons aujourd'hui que le gouvernement Laurier ne veut pas construire un transcontinental par le Labrador ni la Baie d'Hudson.

* *

Aussi longtemps que M. Blair a fait parti du gouvernement Laurier il était l'homme le mieux renseigné sur les questions de transport et de voies ferrées. Aussi, dans un ministère de tous les talents, sa place était marquée d'avance et Sir Wilfrid en fit son ministre des chemins de fer.

Malgré cette confiance, le gouvernement décide de construire un transcontinental sans consulter son ministre. Comme M. Blair n'approuve pas le projet, il ne connaît plus rien et les journaux ont reçu ordre de tirer dessus.

C'est une belle chose que la politique libérale sous Sir Wilfrid et Sifton.

* *

Les libéraux, jaloux du pouvoir et effrayés de l'opinion publique qui se fait contre eux, poussent des cris de paon et se voilent la figure parce que nous acceptons leur ex-ministre des travaux publics dans nos rangs.

Mais tout d'abord pourquoi ont-ils donc accepté eux dans leurs rangs libéraux libre-échangistes un homme qui s'est toujours dit conservateur et protectionniste? Pourquoi en ont-ils même fait un ministre et ont-ils marché sous sa férule pendant six ans? Pourquoi ont-ils sacrifié tous leurs principes à ceux de M. Tarte? Allons répondez messieurs les libre-échangistes de 1893 et dites nous que vous avez maquillé votre foi politique pour le pouvoir et ses délices.

Tant qu'à nous, nous acceptons M. Tarte parce qu'il est protectionniste comme nous l'avons toujours été depuis 1878 et que, pour cette protection, il fait avec nous le coup de feu au premier rang.

Nous l'acceptons aussi parce qu'avec nous il combat le scandale du Grand Tronc Pacifique et parce qu'il veut avec nous l'amélioration de nos canaux, de nos ports et de notre voie nationale.

Nous n'ostracisons personne et tous ceux qui veulent la protection sont les bienvenus dans nos rangs.

Chez nous c'est le drapeau, c'est l'idée qui est le point de ralliement.

SANS CONTREDIT

Les enfants comme les vieillards prennent avec goût le BAUME RHUMAL qui est sans contredit, le remède le plus efficace et le plus sûr contre le rhume, la

grippe, la toux, la bronchite et toutes affections de la gorge et des poumons.

L'USURE

L'usure est l'abus du prêt à intérêt. Elle était loin d'être en honneur chez les anciens. Même le simple prêt à intérêt, légitime de nos jours, était, dans la plupart des cas, regardé comme usurier.

Moïse le défendait à son peuple. Tous les prophètes suivaient son exemple.

L'antiquité païenne n'était pas moins sévère. Aristote, le grand Aristote, s'éleva très fortement contre le prêt à intérêt, qu'il qualifiait d'usurier dans tous les cas.

Voici ce qu'il en disait: "L'argent ne devrait qu'à l'échange, et l'intérêt qu'on en retire le multiplie lui-même, comme l'indique assez le nom que lui donne la langue grecque. Les pères ici, sont absolument semblables aux enfants: l'intérêt est de l'argent issu d'argent, et c'est de toutes les acquisitions celle qui est le plus contre nature."

Caton l'Ancien allait encore plus loin. Pour lui, nous rapporte-t-on, prêter à intérêt ou tuer un homme, c'était la même chose. Mais Caton l'Ancien, comme beaucoup de beaux prêcheurs, ne mettait pas toujours en pratique les préceptes sévères qu'il émettait, et ne se faisait aucun scrupule de prêter à de très gros intérêts.

En cela, Sénèque, grand philosophe, qui blâmait non moins sévèrement l'usure, suivait volontiers l'exemple d'Aristote. Il prêtait à de gros intérêts.

Même le vertueux Brutus, à ce que nous dit Cicéron, plaçait son argent en Chypre à quarante-huit pour cent.

Les Pères de l'Église n'étaient pas moins énergiques que les philosophes païens à condamner les abus du prêt à intérêt. Ces abus étaient flétris sous le nom de péché d'usure. Saint Augustin et Saint Ambroise furent les deux pères de l'Église qui s'élevèrent le plus fortement contre ce péché. Pour la plupart des Pères de l'Église, l'usure n'était ni plus ni moins que le vol, l'idolâtrie, le parricide. Ils invoquaient à l'appui de cette condamnation, le précepte du Décalogue. "Le bien d'autrui, etc."

Les juifs, plus madrés, nous pourrions peut-être dire moins scrupuleux, avaient trouvé un moyen de prêter aux étrangers seulement, sans que leur conscience et même les préceptes évangéliques en souffrissent la plus légère atteinte. S'il leur était défendu de posséder des propriétés immobilières, ils savaient en retour, tirer grand profit d'un passage de la Bible, qui, d'après l'interprétation de leurs grands Sanhedrins, leur permettait le prêt à intérêt, et à intérêt assez élevé.

Mais cette sévérité, qui nous paraît être excessive, ne veut pas dire que l'usure était impraticable chez les anciens.

Vous avez vu comment Caton l'Ancien, Brutus et Sénèque mettaient en pratique les forts jolis préceptes qu'ils émettaient en termes si énergiques.

D'ailleurs, disons tout de suite que

leurs théories n'étaient pas universellement partagées. Elles avaient ses adversaires. Certains philosophes, tant dans l'antiquité qu'au moyen âge, reconnaissaient la légitimité du prêt à intérêt, même, dans certains cas, quand il y avait risque évident, le prêt à gros intérêt, autrement dit l'usure.

"Le préjugé contre l'usure, dit Garnier, a diminué parallèlement au développement des progrès économiques de l'Europe. Lorsqu'au sortir de l'anarchie du moyen âge, l'industrie, le commerce et les relations des populations ont pris plus d'essor, on a mieux senti la nécessité et la justice de faire participer le capital au résultat de la production. La réaction en faveur du prêt à intérêt se produisit, vers la fin du dix-septième siècle, la théorie des docteurs de Sorbonne, concluant à la non-prohibition du prêt quand il y a "dommage naissant ou lucre cessant ou chance de perte du capital", qui fut adoptée par une partie du clergé de France vers le milieu du dix-huitième siècle."

Les lois, les condamnations de toutes espèces, tous les moyens, en un mot, pris pour empêcher l'usure, ont toujours été impuissants. C'est un mal quasi nécessaire. Les lois le traquent-elles, elle leur échappe par mille et un artifices clandestins.

L'attrait du gain facile, énorme, prodigieux, dans certains cas, attire comme le mirage; d'un autre côté, le besoin réel ou imaginaire, besoin toujours pressant, de certaines personnes n'ayant aucun crédit, les oblige, nécessairement, à recourir, dans bien des cas, à ces loups-cerviers. Sans parler des fils de famille qui, de tout temps, ont toujours été la clientèle la plus assidue, en même temps que la plus lucrative des usuriers.

Les intérêts payés d'avance, les ventes simulées, les prêts de main-à-main, sont généralement les moyens les plus usités pour éluder les restrictions de l'intérêt légal, qui n'est que de cinq pour cent, et non six, comme me le fait dire une erreur typographique, la semaine dernière.

Il y a aussi le prêt à petite semaine, à brève échéance, qui, sous le couvert d'une philanthropie, trop intéressée pour être réelle, plume le petit commis, l'ouvrier, le journalier, tous ceux, en un mot, dont le crédit n'est pas assez considérable pour qu'ils puissent obtenir, chez d'autres emprunteurs, de l'argent à des taux plus raisonnables. Ce sont ceux qui n'ont, la plupart du temps, aucune garantie à offrir au prêteur comme sûreté de remboursement. La garantie qui se repose que sur l'honnêteté n'est presque plus de mode.

Toutes ces victimes se disent sans doute, comme un personnage d'une comédie d'Emile Augier, que dix francs à cinquante pour cent porte encore plus de profit que rien du tout à cinq.

Le mode le plus en usage, employé par les usuriers, sont les billets promissaires à courte échéance. Sur un billet de cinquante dollars, le signataire en reçoit quarante, quarante-cinq quelques fois. — ceci dépend du signataire, — et s'oblige à l'échéance, qui est généralement à un

un mois, d'une date à l'autre, d'en payer le montant intégralement. Le taux de l'usure varie indéfiniment. Les usuriers sont retors, madres; ils vous flairent leur homme avec une habileté consommée.

Un usurier racontait à sa femme qu'il venait de faire une excellente affaire. Il avait prêté à un fils de famille six cents francs pour un an à cinquante pour cent. "Sur cette somme, dit-il, je me suis fait payer d'avance les intérêts, de sorte que je n'ai réellement avancé que trois cents francs sur cette somme." — "Imbécile, lui répondit sa femme, il fallait la lui prêter pour deux ans, tu n'aurais eu rien à débours."

Nous n'avons pas, dans ce pays, de lois défendant l'usure. Les tentatives faites dans ce but ont malheureusement toutes échouées.

Vouloir la détruire complètement, c'est une impossibilité à laquelle ne doit pas songer un législateur sérieux. Mais une loi pour en restreindre les nombreux abus, ne serait pas de trop dans nos codes.

"Si l'usure a du bon, dit Bostiat, elle est tellement contraire à tout principe d'honnêteté, que je n'hésite pas à la condamner absolument.

J. A. BEAULIEU

A Saint-Jérôme

—L'exposition agricole du comté de Terrebonne a eu lieu mardi, à St-Janvier. Un grand nombre d'animaux des meilleures races ont été exposés, ainsi qu'une grande quantité de produits de la ferme.

Les exposants de St-Jérôme étaient assez nombreux et ont obtenu plusieurs prix. Nous avons remarqué, sur la liste des exposants, les noms de MM. S. G. Laviolette, Stanislas Huot, Ls. Labelle, Honoré Rhéaume, etc.

Les deux députés du comté, MM. Dr S. Desjardins et J. B. B. Prévost étaient présents à ces comices agricoles et ils ont parlé sur les moyens à prendre pour améliorer notre système de culture. M. le maire Forget, de St-Janvier, a aussi parlé dans le même sens.

Il y avait au-delà de mille personnes présentes, parmi lesquelles un très grand nombre d'épouses et de filles de cultivateurs.

De Saint-Jérôme, nous avons remarqué: MM. J. E. Parent, N. P., S. G. Laviolette, Edouard Langlois, S. Desormeaux, A. Robert, Ls. Labelle, chapelier, H. Rhéaume, Dr Berthiaume, Dr Longpré, Dr Labelle, Joseph Labelle, Stanislas Huot, Edouard Clark, Tison et autres, MM. Robillard, surintendant du C. P. R., Morin, road-master, et Paquettes étaient aussi présents.

—M. Thimothée Rhéaume, hôtelier, de Ste-Adèle, a vendu son hôtel, il y a quelques temps.

Il doit partir prochainement pour visiter les Cantons du Nord dans le but de s'y établir. Il se rendra jusqu'à la Ferme-Neuve.

—Notre bon ami, M. Jean Rolland, gérant de la Cie. des Moulins du Nord,

nous annonce que les travaux aux usines de Ste-Adèle avancent rapidement. Des ouvriers sont actuellement à installer l'immense tube en acier qui conduira l'eau pour faire fonctionner les turbines. Les machines à pulpe et à papier seront posées en temps pour commencer la fabrication vers le milieu de l'automne.

—On demande quinze journaliers immédiatement. S'adresser à La Cie. des Moulins du Nord, Sainte-Adèle Station.

—Mardi, on a commencé le posage de la brique à l'hôtel Victoria. Les plâtriers sont à l'œuvre depuis quelques jours à l'intérieur de la bâtisse et travaillent très activement.

Les entrepreneurs, MM. Monette & Vézina, doivent livrer l'hôtel pour le 1er novembre prochain.

Les conduites pour le gaz acétylène, pour le système de chauffage à l'eau chaude, et les fils pour la lumière électrique sont installés entre les planchers et dans les murs.

Mercredi, M. Edouard Langlois est allé à Montréal, dans le but d'acheter toutes les fixtures pour la buvette. Ces fixtures seront d'un genre tout à fait artistique et conviendront parfaitement à la beauté et à la richesse du nouvel hôtel Victoria.

—Vers une heure, mardi, M. Adrien Monette, un des ouvriers papetiers de la Cie. de Papier Rolland, s'est accidentellement fait prendre la main gauche dans la machine à papier qu'il conduisait.

Pendant que la machine était en mouvement, il jugea à propos de passer la limé sur un rouleau qui n'était pas en ordre et pendant qu'il limait, il enlevait la limaille avec un linge qu'il tenait de la main gauche; le linge s'est pris entre les rouleaux et la main suivit. Il eût trois doigts écrasés complètement.

On le transporta immédiatement au bureau du Dr Berthiaume, où il reçut tous les soins que requérait son état.

Cet accident a beaucoup affecté les messieurs Rolland, qui avaient beaucoup d'estime pour M. Monette, l'un de leurs meilleurs employés.

—L'élection des membres du comité de la Chambre de Commerce de cette ville a été faite vendredi soir. La plupart des membres de la Chambre étaient présents.

Les huit membres du comité choisis sont: MM. S. G. Laviolette, C. E. Laflamme, S. J. B. Rolland, J. D. Guay, D. de Villemure, R. Deschambault, C. L. de Martigny et Ed Marchand.

Les réunions générales de la Chambre ont été fixées, sur proposition de M. S. J. B. Rolland, au premier mercredi de chaque mois.

Maintenant que la Chambre de Commerce est régulièrement organisée, nous espérons que tous les membres se feront un devoir d'assister aux réunions. Nous comptons sur l'esprit d'initiative des officiers et des membres du comité pour faire progresser notre Chambre de Commerce et par là même contribuer à l'avancement de Saint-Jérôme.

BANQUE D'HOCHELAGA

Capital payé 25,000,000. Fonds de Réserve 21,050,000. Bureau principal: Montréal.

Directeurs:

MM. F. X. ST-CHARLES Président
R. BICKERDIKE, M.P., Vice-Prés.
Hon. J. D. ROLLAND,
J. A. VAILLANCOURT, A. TURCOTTE.
Gérant Général: M. J. A. PRENDERGAST
Gérant local: C. A. GIROUX
Asst. Gérant: E. A. BERTRAND
Inspecteur: O. E. DORAIS

Bureaux de Quartiers:

Hochelaga Rue Notre-Dame Ouest
Rue Ste-Catherine Centre
Rue Ste-Catherine Est

Succursales:

Joliette, Louiseville, Québec, Sorel, Sherbrooke, Saint-Henri (Montréal), Saint-Jérôme, Trois-Rivières, Valleyfield, Vankleek Hill, Winnipeg, Manitoba, Pointe St-Charles, Montréal, St-Roch, Québec.

Une succursale de cette banque est en opération à SAINT-JEROME, rue Labelle, près du pont de fer.

J. C. GAGNE, Gérant.

*** FONDEE EN 1714 ***

UNION ASSURANCE SOCIETY

LONDRES ANGLETERRE

00000000

L'actif dépasse \$20,000,000.00

00000000

L'une des plus anciennes et des plus puissantes compagnies de feu. Assurances contre l'incendie sur propriétés de presque toutes descriptions, aux taux courants. Dépôt au gouvernement de \$300,000.00 pour garantir les pertes du Canada.

Pour informations, s'adresser à

CHS. A. LORRAIN, St-Jérôme.

J. M. DORION, agent général,

30-9-02 M. Dorion sera à St-Jérôme deux fois par semaine.

LACHUTE, P. Q.

TELEPHONE NO. 43.—

RUE LABELLE

—BOITE DE POSTE NO. 91.



J. D. GUAY

IMPORTATEUR

Marchandises sèches, Chapeaux
Chaussures, Fourrures, etc.

St-Jérôme

Agent de la BOSTON RUBBER CO.
pour les Cantons du Nord, etc.

M. J. D. GUAY a le plaisir d'informer sa nombreuse clientèle qu'il a ajouté à son Magasin Départemental, un département spécial de HARDWARES comprenant des milliers d'habillements de toutes grandeurs et qualités différentes, ce qui est certainement le plus grand choix tenu à St-Jérôme. J'invite spécialement mes amis du Nord à venir visiter mes départements qui sont plus complets que jamais et avec des prix pour satisfaire toutes les bourses. Une modiste de première classe pour la confection des Chapeaux est attachée à l'établissement. N'oubliez pas la devise de cette maison: GRAND DÉBIT, PETIT PROFIT.

POUR LE COMMERCE

Je viens de recevoir

- I Char WHISKEY GOODERHAM & WORTS,
- I Char VIN ST-DAVID,
- I Char GIN MELCHERS de BERTHIER,
- I Char TOMATES, BLÉ D'INDE, BLUETS, FRAISES, FRAMBOISES, ETC.

Importation très forte en GIN, BRANDY, SCOTCH et liqueurs fines de toutes sortes, et des meilleures marques de SHERRY et VIN DE PORT, tout ce que l'on peut désirer de mieux.

EN EPICERIES, le choix est magnifique et très varié. Le plus bel assortiment qui ne se soit encore vu à ST-JEROME, en fait de CHOCOLATS FRY et MENIER, BISCUITS de fantaisie de tous les goûts, CANDY, etc., etc.

Le PUBLIC en général est cordialement invité à venir me visiter, il y trouvera certainement de grands avantages, et le tout, à des prix très modérés.—Venez me voir et vous serez satisfait.

PIERRE SIMARD

IMPORTATEUR ET EPICIER EN GROS ET EN DÉTAIL

Saint-Jérôme.

TÉLÉPHONE BELL NO 13

B. BEAULIEU

GROS ET DETAIL

Epiceries, Ferronneries, Meubles, Sellerie, Foin, Grain, Chaux, Briques, Ciment, Plâtre, Tuyaux en Grès et en Fer, Tôle, Papier, Peintures, Vitres, Poèles, Bois de Corde et de Service, Charbon, Attelage simples et doubles, Chevaux, Voitures, Poudre, Dynamite, etc.

SAINT-JEROME, P. Q.

Avec un peu de bonne volonté, on peut accomplir de grandes choses.

—Depuis l'incendie de la fabrique de cigares Fischel, plusieurs cigariers nous ont quittés, pour aller travailler à Montréal.

On ne sait pas si le conseil de ville va se décider à reconstruire la partie de la bâtisse incendiée. On prétend que la plupart des conseillers sont opposés à cette mesure.

—M. J. E. Martel, le capitaine du club de baseball "Le Saint-Jérôme, qui a un si grand nombre d'admirateurs dans notre ville, vient de partir pour aller à Montréal s'y établir.

M. Martel, nous l'espérons, nous reviendra avant longtemps.

—M. Jos. Giroux, employé aux réparations à la fabrique de Papier Rolland, s'est fait briser un bras par une grosse pièce de bois, lundi dernier. Le médecin a réduit la fracture.

—Un jeune garçon d'une quinzaine d'années, fils de M. R. Prud'homme, s'est aussi brisé un bras en jouant au baseball. C'est une très mauvaise fracture, prétend le chirurgien qui l'a réduite.

—M. Victor Fortier est allé à l'exposition d'Ottawa cette semaine.

—M. le curé a annoncé dimanche que la célébration annuelle de la fête du calvaire qui se fait habituellement le 14 septembre ici, est remise à dimanche prochain, le 20 courant. C'est un prêtre de la communauté des Oblats qui sera l'orateur de cette circonstance. Cette fête religieuse est remise à dimanche, le 20 afin de donner plus de facilité aux gens d'y assister.

—Mardi, s'est ouvert en l'église de St-Jérôme, une grande retraite pour tous les enfants qui ont fait leur première communion. Cette retraite est prêchée par un révérend Père Oblat.

—Le Rév. M. F. G. Caisse est de retour d'une promenade d'une quinzaine aux États-Unis.

—Le bassin de la rivière du Nord, en face de la ville, est presque entièrement libre des "billots" qui le couvraient complètement. La scierie L. Villeneuve & Cie., qui marchait jour et nuit depuis le printemps, a arrêté son travail de nuit et cessera complètement ses opérations dans une huitaine de jours, n'ayant plus de billots à scier. Le gérant, M. Narcisse Bélanger, en nous donnant cette nouvelle, nous a dit que les réparations annuelles au moulin seront immédiatement commencées dès que le sciage sera terminé.

MM. L. Villeneuve & Cie. emploient un grand nombre d'ouvriers et leur scierie est une source de revenus considérables pour notre ville.

—On nous informe que la St. Jerome Power & Electric Light Co. doit commencer la semaine prochaine à faire certaines réparations urgentes à sa digue. Ces réparations qui n'ont pu être faites avant aujourd'hui à cause des eaux qui se sont toujours tenues à haut niveau tout l'été, dureront à peu près trois se-

maines. Nous serons donc privés de lumière pendant ce laps de temps, à moins, toutefois, que la compagnie fasse des arrangements avec MM L. Villeneuve & Cie, pour installer son dynamo dans la scierie de ces derniers. Les négociations sont entamées depuis mercredi dans ce but.

Espérons, pour le bien de la ville, qu'elles réussissent et que nous ne serons pas dans l'obscurité durant trois semaines.

—Les commis-marchands, qui méritent d'avoir leurs soirées comme le commun des mortels, sont à s'agiter de ce temps-ci afin d'obtenir de leurs patrons qu'ils ferment leurs magasins à bonne heure. Voilà, certes, un mouvement que nous endossons d'emblée et que les marchands et tout le public ne peuvent manquer d'endosser. S'il est une classe qui mérite d'être écoutée et défendue, c'est bien celle des commis-marchands. La plupart ouvrent le magasin à six heures le matin et souvent il est neuf heures et demie et même dix heures le soir lorsqu'ils s'en vont chez eux. C'est un fait que tout le monde est à même de constater.

Le public ne peut souffrir de ce que les magasins ferment à bonne heure, et nous sommes convaincus que personne ne s'en plaindra. Quant aux marchands, ils n'en souffriront pas non plus, eux, au contraire.

Si le mouvement réussit, et il réussira, à l'avenir tous les magasins, sans distinction, seront fermés à huit heures le soir, tous les soirs de la semaine, à part le samedi et la veille des fêtes.

Nous applaudirons des deux mains à la réussite de ce mouvement si digne d'attirer l'attention du public.

—M. le Dr Eugène N. Fournier, pharmacien, vient de faire repeindre à neuf, à l'extérieur, sa propriété qu'il occupe, rue Labelle.

MM. Rho, artistes-peintres, ont fait là un travail qui mérite des félicitations.

—M. J. C. Gagné, gérant de la Banque d'Hochelaga, succursale de notre ville, est allé passer quelques jours de vacances dans le Nord. Il doit se rendre jusqu'à Ferme-Neuve.

—M. le Dr et Mme Ernest Gauthier, de Sainte-Julienne, étaient en visite chez M. le Dr F. P. Vanier, au commencement de la semaine.

—M. Joseph Lacasse, marchand, de Sainte-Adèle, était ici, mardi dernier, pour affaire concernant son commerce.

—M. Arthur Beauchesne, voyageur pour la maison J. C. Wilson & Co., vient d'acquérir, de la succession de feu Dame Veuve Leblanc, la propriété qu'il occupe actuellement rue Ste-Virginie, vis-à-vis l'église.

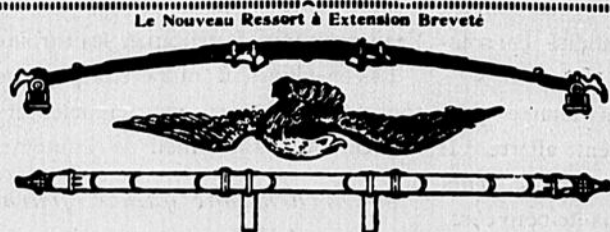
—M. Stanislas Desormeaux, notre populaire embouteilleur, est allé à la Fête du Calvaire à Oka, lundi dernier.

—M. T. Grandas, propriétaire de la Hermanos Grandas Cigar Factory, de Montréal, était à St-Jérôme, à l'hôtel Beaulieu, cette semaine.

Le Nouveau Ressort de Voiture à Extension Breveté

LE MEILLEUR!

LE PLUS ELEGANT!



JULES MAILLE, Propriétaire

NE PEUT ÊTRE SURPASSÉ. Demandez-le à votre Voiturier! Tous les voituriers peuvent se le procurer. Plusieurs agents vous diront peut-être: "Ça ne vaut rien", pour arriver plus sûrement à faire une vente; mais NOUS DEFIONS QUI QUE CE SOIT, SUR UN ENJEU DE \$500.00, de nous donner un meilleur ressort, plus élégant, et offrant meilleur confort.

S'adresser pour les prix, etc., à

J. H. WILSON,

1874 NOTRE-DAME, MONTREAL.

JULES MAILLE

ST-JEROME, P. Q.



TROIS GÉNÉRATIONS

Pour tous les âges, il n'y a rien d'aussi bienfaisant, d'aussi salubre que le

Vin Des Carmes

Il développe l'Enfant, fortifie la Mère, rajeunit le Grand Papa. Cet ami par excellence de la famille est supérieur à tout autre tonique. Purifie, Nourrit et Enrichit le Sang.

Un verre à vin avant les repas.

Dépôtaires Généraux pour l'Amérique A. TOUSSAINT & CIE, QUEBEC.

La

PANACEE VEGETALE

DU

DR. PENDLETON.

PANACEE VEGETALE
— DU —
DR. PENDLETON.

Remède Interne et Externe.

En Usage depuis Cinquante Ans.

• Il y a d'autres Panacées, mais nulle ne peut comparer avec celle du Dr. Pendleton.

Essayez-la et vous serez convaincu de ses bonnes qualités.

Achetez une bouteille aujourd'

En vente chez le marchand.

Prix, 25c.

Mons D'Exploit. — Contre la Diphtérie, les Maux de Gorge en faire usage fréquemment à l'intérieur et à l'extérieur, et en mettre 5 gouttes dans un verre d'eau ou en gargarisme. Pour les palpitations du cœur, les Crampes, Spasmes, Choléra, Dysenterie et les Coliques, presser 5 à 10 gouttes tous les quatre d'heure dans un verre à vin d'eau chaude et de lait, ou de l'eau chaude sucrée, et augmenter la dose si nécessaire. Dans les cas aigus de Choléra et des Crampes, appliquer la Panacée sur l'estomac. Mettre de la dose pour enfants. Elle est inefficace pour les plus jeunes enfants.

Contre les maux de tête, faire des compresses et appliquer sur la tête et sur le cou.

Contre les maux de dents, appliquer sur les gencives et sur la cavité.

Pour Couperes et Bleus, appliquer sur de la toile jusqu'à cessation des douleurs.

La Panacée se trouve partout.

PRIX 25c.
Fabriqué par le **DR. PENDLETON**, ST. JOHN, N.S.

—M. T. J. Grant, professeur de danse à Montréal, est en promenade à l'hôtel Beaulieu.

—M. et Mme Eusèbe Gibault sont partis jeudi soir, en route pour l'ouest des Etats-Unis.

Ils seront absents pendant un quinzaine de jours.

—MM. Edouard Gibault et Léopold Pepin sont allés à Ottawa, au commencement de la semaine, pour visiter l'exposition.

—Un nommé Sam. Wadda, colporteur, a été assailli dans la montée Le-gault, à Ste-Adèle, mercredi midi, par deux vagabonds nommés Elliot et Fitzgerald, âgés respectivement de 18 et 20 ans, dans le but apparent de le voler.

La victime a été assommée avec un énorme gourdin. C'est M. Paul Lamoureux qui a trouvé le pauvre colporteur, baignant dans son sang.

M. Lamoureux appela à l'aide et on le transporta avec mille précautions à l'hôtel Cardinal, où M. le Dr F. X. P. Goyette, mandé en toute hâte, alla lui prodiguer ses soins. Il le trouva privé de sentiment et presque expirant. Après un examen minutieux, l'homme de l'art constata que le pauvre colporteur syrien portait plusieurs blessures, toutes mortelles. Jeudi matin, on transporta le malheureux à l'hôpital Notre-Dame à Montréal, à bord du train de Labelle. Jeudi midi, un message de Montréal nous apprenait que la victime de ce brutal assaut venait de mourir.

En quelques instants, la nouvelle de cet attentat se répandit comme une trainée de poudre dans le paisible et coquet village de Ste-Adèle.

L'huissier Longpré, prévenu immédiatement se rendit à pied de la gare de Ste-Adèle à Piedmont, sur la voie ferrée. Il parcourut la distance en vingt minutes, ce qui est un record. A Piedmont, l'huissier Longpré aperçut les deux individus soupçonnés, qui se promenaient sur le quai de la gare.

L'agent de la gare, mis au courant demanda aux deux individus ce qu'ils attendaient.

—Nous n'avons pas d'argent, dirent-ils et nous attendons une chance pour prendre le train de Montréal sans payer.

L'agent leur dit que le prochain train—celui qui arrive à St-Jérôme à 5.30 heures p. m.—les transporterait gratuitement, mais jusqu'à St-Jérôme seulement, et il leur donna deux billets de passage que l'huissier Longpré s'empressa de payer à leur insu.

L'huissier envoya de suite un message au constable Ratelle, ici, lui donnant l'ordre de se muir d'un mandat d'arrestation et de se rendre au train pour appréhender les deux misérables.

Les nommés Elliot et Fitzgerald, suivis de l'huissier Longpré, qui ne les perdait pas de vue, descendirent du convoi à Saint-Jérôme et tombèrent dans les bras du constable Ratelle, qui opéra leur arrestation et les conduisit au violon, où ils passèrent la nuit.

Jeudi matin, ils furent conduits devant M. le Juge de paix Emmanuel Fournier, pour y subir leur procès.

MM. Nantel & Rochon occupaient pour la poursuite et MM. Prévost & Rinfret défendaient les accusés.

Après avoir entendu plusieurs témoins, la Cour a décidé de maintenir l'arrestation et d'envoyer les accusés en Cour Criminelle à Ste-Scholastique, pour y subir leur procès.

L'huissier Longpré mérite de chaleureuses félicitations pour la manière habile avec laquelle il a opéré l'arrestation des accusés. Il a montré un flair de policier, que de plus vieux huissiers que lui n'ont jamais eu. Notons que c'est la première arrestation que l'huissier Longpré ait jamais opérée.

—Deux équipes de foot-ball viennent d'être formées dans notre ville. Ce sont le "Shamrock" et les "Laurier". Ces deux équipes se proposent de nous amuser gratuitement tous les dimanches sur le parc Labelle. Les parties commenceront à deux heures et demie et finiront à cinq heures. Voici les noms des joueurs de chacune des équipes :

"Shamrock"	Positions	"Laurier"
A. Traversy, cap.	Goal	Ad. Giroux
P. Thérien,	Défense	R. Pepin
G. Villeneuve	"	A. Brunette
N. Beauchamp	"	J. Galipeau
E. Gauthier	Ailes	L. Crevier
R. Arkell	"	V. Savard
O. Drouin	Attaque	F. Vézina
F. Bélanger	"	F. Savard, Capt.
H. Parent	"	R. Traversy

—M. L. N. Dupuis, de Montréal, notre ancien concitoyen, était dans notre ville ces jours derniers.

—M. J. A. Clermont, chef de police de St-Louis du Mile-End, et madame Clermont, étaient en visite chez M. J. E. Clermont, surintendant de la Métropole, la semaine dernière.

—L'épouse de M. le Dr Wilfrid Grignon, madame J. J. Grignon et Mlle Blanche Grignon sont parties mardi dernier pour le Nouveau-Brunswick, où elles passeront un mois dans la famille de Madame Wilfrid Grignon.

Nous leur souhaitons un heureux voyage.

—"Le Triomphe de la Croix," de M. Julien Daoust, a été joué dans notre ville, jeudi soir, avec un immense succès. Tous les artistes de la troupe de M. Daoust se sont acquittés de leurs rôles avec une perfection digne des plus grands éloges.

Nous ne mentionnerons aucun nom car tous, sans distinction, méritent les compliments les plus flatteurs.

La musique a été fournie par la fanfare Saint-Jérôme, sous la direction du Dr Henri Prévost, et elle s'est très bien acquittée de sa tâche.

L'assistance, nous le regrettons, n'était pas nombreuse. Notre public a été si souventes fois déçu par les troupes étrangères qui sont venues nous visiter, qu'il ne s'attendait pas à voir une représentation aussi artistique, interprétée par des comédiens de premier ordre. C'est ce qui explique les nombreuses absences que nous avons remarquées. Cependant, les noms de M. Julien Daoust, de madame et monsieur Bouzelli, étaient une garantie suffisante de la bonne inter-

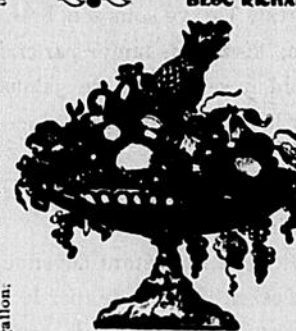
Société des Frais Funéraires de Saint-Jérôme



\$1.50 par année pour votre famille
S'adresser à
J. E. TRUDEL
Entrepreneur de Pompes Funèbres
J. TRUDEL, ST-JEROME.
Directeur.
Encadrement d'images. 8-11-2

Prud'homme & Mailhiot

RUE LABELLE BLOC RICHARD
ORANGES de 10 à 30 cts, la douzaine.
Pour les PÊTES, LEGUMES et FRUITS
d'été, achetés dans les meilleures maisons de Montréal et Toronto.
JOURNÉES de toutes sortes.
HUITRES en écailles reçues toutes les semaines, ainsi qu'huitres fraîches au gallon.
Une visite est sollicitée.
16-8-2



NANTEL & ROCHON

Avocats
ST-JEROME, Co. TERREBONNE

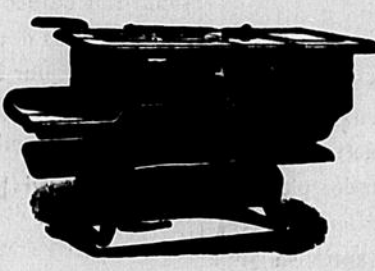
TÉL. : MAIN 3051.
J. A. Beaulieu
AVOCAT
Du bureau "Archambeault & Cholette"
1586 1/2 rue Notre-Dame, Montréal.
Suit toutes les cours du district de Terrebonne.

La CAISSE d'ECONOMIE des CANTONS DU NORD St-Jérôme, P. Q.

Fait toutes sortes de transactions d'argent. Escompte les billets de commerce et les billets d'encan. Fait toutes espèces de collections. Traites émises sur toutes les parties de l'Amérique. Traite des pays étrangers encaissées au taux le plus bas. Intérêt alloué sur dépôts.
R. DESCHAMBAULT,
GÉRANT
18-7-01-12.

S. G. LAVIOLETTE
Marchand de

Glacières, Pooles de Cuisine, et autres, Courroies pour Moulins, Scies Rondes, Dynamite, Etc., Etc.
Ferroneries, Peintures, Vernis, Faïence, Poterie, Ferrerie, Ferblanterie, Etc., Etc.



MOULINS A COUDRE de \$25.00 et \$30.00.
LAMPES ELECTRIQUES de qualité supérieure pour 25 cts.
BICYCLETTES RED BIRD, de Brantford, Ont.

AVIS AUX MARCHANDS.—Instruments aratoires, tels que Fauux, Fourches, Grattes, Haches de toutes sortes, vendus à prix garantis aussi bas que ceux de Montréal.

Clous, Broche à clôture, Blanc plomb, Huiles, Peinture préparée, etc. au prix du gros.

S. G. LAVIOLETTE,
COIN DES RUES ST-GEORGES ET STE-ANNE. ST-JEROME
18-7-01-11.

MONETTE & VEZINA
Manufacturiers et Entrepreneurs-Constructeurs
ST-JEROME, P. Q.

CLOS DE BOIS GENERAL

Bardeaux, Lattes, Pin, Pruche, Epinette, Bois blanc, Bois franc, Bois de charpente de toutes dimensions, Bois préparé, Jalousies, Portes, Chassis, Moulures, Tournages, Découpages, Etc., Etc.

PRIX SPECIAUX POUR LE COMMERCE DE GROS

Sets de Chambre de \$3 à \$75, Sets de Salon de \$15 à \$100, Sets de Salle à Diner de \$15 à \$75, assortiment complet de meubles de fantaisie, Voitures d'enfants, d'hiver et d'été, Poles de luxe pour rideaux, Cadres et Gravures de tous genres.

Grand assortiment de meubles de toutes les qualités et de tous les prix. Magasin, coin des rues St-Georges et Ste-Julie, dans le bloc Vauier, ouvert tous les jours jusqu'à 9 heures du soir.

Toutes commandes envoyées au magasin ou à la manufacture seront exécutées immédiatement et à des prix très bas.

Toutes espèces de bois seront achetées par Monette & Vézina.
MM. MONETTE & VEZINA entreprennent la construction de toutes sortes de bâtisses à des prix très bas.
18-7-01-12.

J. V. LEONARD
AVOCAT
ST-JEROME, Co. TERREBONNE

Louis Labelle
—HUISSIER, COLLECTEUR, Etc.—
ST-JEROME

M. JOS. CORBEIL
AGENT D'ASSURANCE
ST-JEROME P. Q.
Coin des rues Labelle et Ste-Marie

M. CORBEIL représente toutes les meilleures Compagnies d'Assurances sur la Vie, contre le Feu, les Accidents et Garanties.
18-7-01-12.

prétation du grand drame qu'il nous a été donné d'entendre.

BAUME RHUMAL

Toux, rhumes, bronchites, maux de la gorge et de la poitrine, sont infailliblement guéris par l'usage du BAUME RHUMAL. N'oubliez pas que tous les pharmaciens et tous les droguistes vendent ce remède.

JALOUSIE

Dans la chambre d'un hôtel meublé de province, ils passaient tous les deux leur journée, sous clef, en tête à tête : le petit chien hargneux roulé en boule sur le lit encore défait de sa jeune maîtresse, l'enfant chétif, avec des yeux démesurés, collant sa figure pâlotte à la vitre noire. Jamais ils ne jouaient ensemble, jaloux l'un de l'autre et se haïssant d'instinct.

Le soir, à cinq heures, l'actrice rentrait de sa répétition. L'enfant l'apercevait le premier quand elle tournait le coin de la rue, sur le trottoir. Dès les bas des marches, le petit chien reconnaissait le clic-clac de ses bottines. Et ils se précipitaient tous les deux vers la porte, l'un aboyant, l'autre criant : "Maman !" voulant tous deux obtenir la première caresse.

La clef tournait dans la serrure. Elle entra. Très blonde sous un grand chapeau mousquetaire, les yeux gris ayant un reflet glacial, elle traînait une longue amazone de velours noir usée, pleine de reflets blancs, éraillée aux boutonnières.

Le petit chien sautait après sa jupe jusqu'à ses mains. Elle disait :

— Tout beau, Tatave, tout beau !

Elle le prenait dans ses bras, baisait son museau luisant, sa toison blanche frisée.

Debout devant elle, la tête basse, les narines serrées, l'enfant attendait son tour. Bien souvent, la caresse ne venait pas. En revanche, il était bousculé régulièrement, ayant toujours commis quelque méfait dans sa journée, renversé la boîte à poudre de riz, peinturluré une gravure de modes avec le carmin pour les lèvres et balayé le plancher avec la patte de lièvre.

Alors la jeune femme se fâchait et le souffletait de ses doigts secs.

— Ecoute, polisson, disait-elle, c'était le sobriquet du petit, le seul nom qu'il se fût jamais connu, si tu continues à me faire enrager, je ne te garderai pas avec moi, je te vendrai au ramoneur.

Et Polisson soupirait, la poitrine gonflée de larmes, à la pensée de partir, de ne plus voir jamais cette mère capricieuse, ayant pour elle une tendresse insupportable, débordante, trop large pour un cœur d'enfant.

Quand elle ne l'enfermait pas dans un affreux cabinet noir où l'on jetait pêle-mêle les débris et la défroque, elle l'attirait sur ses genoux, lui baisait passionnément les yeux et les lèvres, ou bien faisant deux nœuds d'un ruban coupé en parties égales, elle en attachait les boucles de son fils et la frisure de son chien, disant :

— Je veux que vous vous aimiez comme deux petits frères.

Mais ces phases d'attendrissement

étaient courtes et rares. Presque toujours Tatave était bien accueilli et Polisson rebuté.

Le soir, quand M. Auguste, le perruquier des artistes montait coiffer l'actrice, l'enfant était enfermé dans la garde-robe, où il attendait, assis dans l'obscurité sur une malle. Pendant ce temps, le petit chien courait à son gré dans la chambre et, pour narguer son ennemi, venait japper contre la porte du débaras.

Enfin, lorsque arrivait l'heure de retourner au théâtre, la jeune femme emportait Tatave sous son bras. Et Polisson, laissé sans lampe par crainte du feu, mordait ses draps de jalousie, couché sur le canapé, tout seul.

Il pensait :

— Si Tatave pouvait mourir, maman m'aimerait plus.

Et cette idée étant devenue fixe dans son esprit, il rêva de tuer le petit chien. Soulevé sur le coude, il serrait son oreiller à pleines mains, songeant :

— Serais-je assez fort pour l'étrangler ?

Ses larmes chaudes tombaient sur sa poitrine nue ; mais la pensée que Tatave souffrirait beaucoup avant de mourir rafraichissait sa douleur.

Donc, un jour à déjeuner il but son café sans "canard", cacha le sucre dans sa poche et, sa mère partie, s'approcha de Tatave avec des calineries hypocrites.

Le roquet s'était tapi au chaud, dans les plis d'un peignoir tombé sur la descente du lit. Seuls, son museau et ses yeux ronds comme des têtes de clous sortaient du fouillis des dentelles. Il commença par gronder ; mais, vaincu par la gourmandise, il sortit de son nid, lentement et, ayant plusieurs fois flairé le sucre, léché ses babines, il leva la tête, et, ouvrant la gueule, saisit la friandise qu'on lui offrait. Alors l'enfant se pencha comme pour caresser, glissa les doigts sous les oreilles brusquement, à deux mains, saisit Tatave à la gorge.

Le chien lâcha le sucre secoué d'une toux rauque. L'enfant évitait de le regarder. Il sentait seulement dans sa paume la chaleur du cou de Tatave. Tout d'un coup il poussa un cri : la bête l'avait mordu violemment.

Pris de rage, il attira à soi l'oreiller du lit, et l'ayant placé sous son genou, l'appuya sur la tête du chien. Pendant quelques minutes le corps du roquet dressé sur les pattes de derrière, se démena furieusement. Puis, les membres se raidirent, restèrent immobiles.

Polisson se releva. Il ne regrettait pas ce qu'il avait fait ; mais il était gêné par la présence du petit cadavre. Il eut la pensée de le jeter par la fenêtre et de dire à sa mère que Tatave l'avait suivie, s'était perdu. Il songea que des voisins pourraient l'apercevoir, et résigné d'avance aux coups, il s'assit sur le canapé pour attendre. Sa main mordue le faisait souffrir. Il la plongea dans la cuvette, amusé de voir le sang monter en petits filets à la surface de l'eau.

Enfin, dans l'escalier, il entendit le bruit des talons de sa mère, et comme il

se levait pour aller au-devant d'elle, il sembla que Tatave avait bougé. Mais le petit chien était bien mort, et l'actrice en ouvrant la porte, ne vit que son enfant accouru à sa rencontre.

Négligemment elle lui caressa les cheveux, et, tout étonnée de ne pas entendre les jappements de Tatave, elle demanda :

— Où est donc petit frère ?

L'enfant ne répondit pas. Alors elle dit d'une voix menaçante :

— Voyons, parle, tu lui as ouvert la porte, tu l'as fait sauver ?

Elle poussa un cri. Elle venait d'apercevoir le petit corps blanc, inerte, étendu sur la descente du lit.

Vivement elle s'agenouilla, prit le chien dans ses bras, et, encore coiffée de son grand chapeau à plumes, elle s'abandonna à une douleur bruyante, dramatique.

Tout pâle, les dents serrées, Polisson regardait sa mère baiser le corps du chien. En se relevant l'actrice vit la figure bouleversée du petit, et apercevant la blessure de son pouce, le saug sur le tablier :

— Qui t'a fait cela ? demanda-t-elle, prenant l'enfant par les épaules ?

Polisson la regarda bien en face et dit :

— C'est Tatave. Je l'ai tué parce que tu l'aimais mieux que moi.

Un cri de rage lui répondit. Il se sentit saisir par le cou et jeter dans le cabinet noir avec une telle violence, que sa petite tête ayant heurté contre l'angle de la malle, il s'évanouit.

Quand il revint à soi au bout d'une heure, aucune rais de lumière ne filtrait par le trou de la serrure ni sous la porte. Mais dans la chambre il entendait quelque un sangloter doucement, dans l'ombre.

Alors il s'agenouilla contre la porte, et, le cœur brisé par cette douleur qu'il avait causée, il murmura, les mains jointes avec une angoisse inouïe :

— Maman, vends-moi au ramoneur et achète un autre Tatave. Tu ne me verras jamais, jamais !

HUGUES LE ROUX.

PERE KOENIG'S GRATIS Un litre sérieux sur les maladies des nerfs et une bouteille échantillon de notre remède sont envoyés gratuitement à ceux qui en font la demande aux pauvres sur tout. KOENIG MED. CO., 100 rue Lake, Chicago. En vente chez les pharmaciens. \$1.00 la bouteille, 6 pour \$5.00.

Hotel Deschambault LS. DESCHAMBAULT, Prop. ST-JEROME, P. Q. Cet hôtel récemment construit, situé sur la rue Labelle, en face du pont Brière, se recommande au public voyageur et aux touristes par son site magnifique, ses chambres spacieuses et bien aérées, son service parfait. La cuisine est de première classe, et la buvette contient les plus fines liqueurs et les cigares des meilleures marques. Cet hôtel possède toutes les dernières améliorations modernes : téléphone, installation électrique, etc. L'omnibus de l'hôtel transporte gratuitement les voyageurs à l'arrivée et au départ de tous les convois du C.P.R. et du Grand Nord. Prix Modérés. 6-6-03

Anthime Richer HOTELIER Nomingue, P. Q. VINS, Liqueurs et Cigares de premier choix. Bonnes chambres et bonne pension. Voitures à la disposition des touristes. 23-8-2-1.

J. E. PARENT Notaire, Commissaire, Etc. ST-JEROME, P. Q. Argent à prêter, à 5 et 6 p. c. sur Polices d'assurance de vie et sur propriété. Achats de paiements et de créances de toutes sortes. Prêts aux corporations. Achats et ventes de propriétés.

LA OTTAWA FIRE INS. Co., LA CANADA FEU, LA LONDON FIRE INS. Co., THE EQUITY FIRE INS. Co., ETC. Voulez-vous être bien payés en cas de feu et en cas de mort? Assurez-vous à l'une de ces compagnies par l'entremise du Notaire Parent qui vous charge de 15 à 20 p. c. meilleur marché que les compagnies combinées.

La Librairie St-Jérôme EDIFICE PARENT — PRÈS DU MARCHÉ ST-JEROME Sans contredit la meilleure librairie de Saint-Jérôme. On y trouve tout ce qu'il y a de mieux dans sa ligne de commerce. Livres d'Ecoles, Livres de Piété ordinaires et de luxe, Papeterie, Cartes à Jouer, en gros et en détail, Rideaux (blinds), à partir de 25 cts à \$2.50, Supports nouveaux pour portières, Pôles et leurs Ornaments, Papier Vert et autre à double couleur, Tapiserie à bon marché pour faire place aux achats d'automne. Grands et petits Mirrors à prix réduits. Bel assortiment de Montres, Chaînes et Joux de Mariage et autres Bijoux de valeur. 18-7-01-12.

INTESTINS. Les Organes Digestifs régularisés et rendus à leur activité normale par l'usage des... PILULES DE NOIX LONGUE DE MCGALE. Pour les Maux de tête, attaques bilieuses, Constipation, Déordre de l'estomac, elle n'est pas d'égal. EN VENTE PARTOUT, 25c. LA BOITE, QU'EXPÉDIER PAR LA MALLE SUR RECEPTION DU PRIX. STANTON'S PAIN RELIEF. REMÈDE INVENU ET REVENU. Guérit les Rhumatismes, Coliques, Entorses, Névralgie, Etc. EN VENTE PARTOUT, PRIX 25c. LA BOITE. Seul propriétaire: THE WINGATE CANNICAL Co. Limited, Montreal, Canada.

SIRUP D'ANIS SAUVIN — Guérit les bébés de Colique, dysenterie, dentition douloureuse, etc. — Procure le sommeil. En vente partout. la bouteille.

LA NATION est publiée par La Cie. d'Imprimerie de Saint-Jérôme, qui en est propriétaire-éditeur, et est imprimée par R. Aimé Tison, imprimeur, à Saint-Jérôme P. Q.